



Fiche d'inscription **Broc'Jeux**

Sortilèges Tours – Edition d'Octobre 2026

Le règlement, c'est le règlement !

Le/la vendeur/se participant à la Broc'Jeux s'engage à :

- Proposer des jeux dont il/elle a contrôlé le contenu au préalable et qui ne présentent donc pas de pièces manquantes, altérées ou défectueuses.
- Déposer ses jeux accompagnés de cette fiche renseignée à **partir du Lundi 28 Septembre 2026**.
- Récupérer ses jeux non vendus la semaine suivant la Broc'Jeux, soit **au plus tard le Vendredi 9 Octobre 2026**.

En contrepartie, la société Sortilèges s'engage à :

- Mettre à disposition des potentiels acheteurs les jeux déposés par le/la vendeur/se durant le Broc'Jeux, le Samedi 3 Octobre 2026 (et en « soirée pré-vente » Vendredi 2 Octobre 2026 de 20h à 22h)
- Restituer sous forme de bon d'achat à dépenser sur les produits de la boutique (hors tarifs spéciaux et promotions) l'intégralité de la somme perçue pour la vente des jeux déposés par le/la vendeur/se (exemple : nous vendons pour 55 euros de jeux, vous toucherez un bon d'achat d'une valeur de 55 euros).

NB : La société Sortilèges ne saurait être tenue responsable en cas de produit non conforme à l'engagement pris par le vendeur, ou en cas de vol de jeux durant le dépôt. Nous nous réservons le droit de refuser des dépôts en cas de doute sur l'état ou la provenance des jeux. Le nombre de jeux au dépôt par vendeur est limité à 14 jeux par vendeur.

La petite fiche (à déposer complétée avec vos jeux, merci ;) :

Nom :	Prénom :
Téléphone :	Mail :

Liste des jeux :

N°	Nom du jeu	Prix	N°	Nom du jeu	Prix
1			8		
2			9		
3			10		
4			11		
5			12		
6			13		
7			14		

Signature (précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé ») :